

# Facilités de Circulation

L'UNSA intervient auprès des Directions  
et demande des garanties !

juin 2017



L'évolution de la stratégie du Groupe Public Ferroviaire SNCF est en marche : que ce soit la mutation de la marque « TGV » vers la marque « InOui » à grands coups médiatiques ou la gestion de l'exploitation de ligne par des filiales (la ligne tram-train Tram 11 Express reliant la gare du Bourget à celle d'Epina-sur-Seine).

Ces mises en œuvre interrogent sur l'Avenir des Facilités de Circulation (FC) pour les cheminots, actifs ou retraités et ayants-droit du GPF SNCF.

En effet, lors de la mise en place de « Ouigo », la Direction n'avait pas prévu d'octroyer des FC aux personnels. L'UNSA-Ferroviaire a exigé et obtenu des FC pour les cheminots actifs et retraités, ainsi que pour leurs ayants-droit.

Le problème sera-t-il similaire pour « InOui » ?

De même, écarter les cheminots(es) du GPF SNCF de l'exploitation du Tram 11 Express, c'est aussi les priver de l'utilisation des Facilités de Circulation sur ce Tram-Train.

Serait-ce un moyen détourné de supprimer à moyen terme les FC ?

L'UNSA-Ferroviaire ne peut laisser faire sans réagir.

Les FC sont un incontournable que défendra avec force et vigueur l'UNSA-Ferroviaire lors des discussions sur les conditions de transfert de personnels en cas de perte de marché, suite à la loi de libéralisation des marchés Voyageurs.

**L'UNSA défend les Facilités de Circulation !**

L'UNSA-Ferroviaire, pour ces raisons, a adressé des courriers le 2 juin 2017 au Président et au Directeur Général de Transilien, pour demander le maintien des facilités de circulation sur « InOui » et sur la ligne Tram 11 Express, pour les cheminots actifs ou retraités de la SNCF ainsi que pour leurs ayants-droit.



UNSA-Ferroviaire  
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS  
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65  
E-mail : [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)





Union Nationale des Syndicats Autonomes

SNCF  
**Monsieur Guillaume PEPY**  
Président SNCF MOBILITES  
2, place aux Etoiles  
CS 70001  
**93633 LA PLAINE ST DENIS - Cedex**

Paris, le 2 juin 2017

Objet : Facilités de circulation dans les TGV « INOUI »

Monsieur le Président,

La mise en œuvre annoncée à grands coups médiatiques de la mutation de la marque « TGV » vers la marque « INOUI » est de nature à interpeler les salariés du GPF SNCF.

Nous considérons que cette mutation est un élément majeur de la stratégie commerciale de SNCF MOBILITES, à ce titre elle devra intégrer les débats de la commission économique et de l'instance plénière du CCGPF.

En réponse aux interrogations qui nous parviennent, il conviendrait de nous confirmer l'accès aux facilités de circulation pour les cheminots actifs, retraités et ayants-droit du GPF SNCF sur ce nouveau produit.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Roger DILLESEGER**

Secrétaire Général



Union Nationale des Syndicats Autonomes

**Monsieur Alain KRAKOVITCH**  
Directeur Général SNCF Transilien  
34, rue du Commandant Mouchotte  
75014 Paris

Paris, le 2 juin 2017

Objet : Facilités de circulation dans la société TRANSKEO

Monsieur le Directeur,

La mise en service de la ligne tram train T11 s'effectue dans un cadre juridique novateur d'une filiale de SNCF MOBILITES.

Nous avons exprimé notre positionnement sur la création de cette filiale lors de la consultation du CCGPF en regrettant que cette exploitation ne soit pas produite directement par SNCF mobilité.

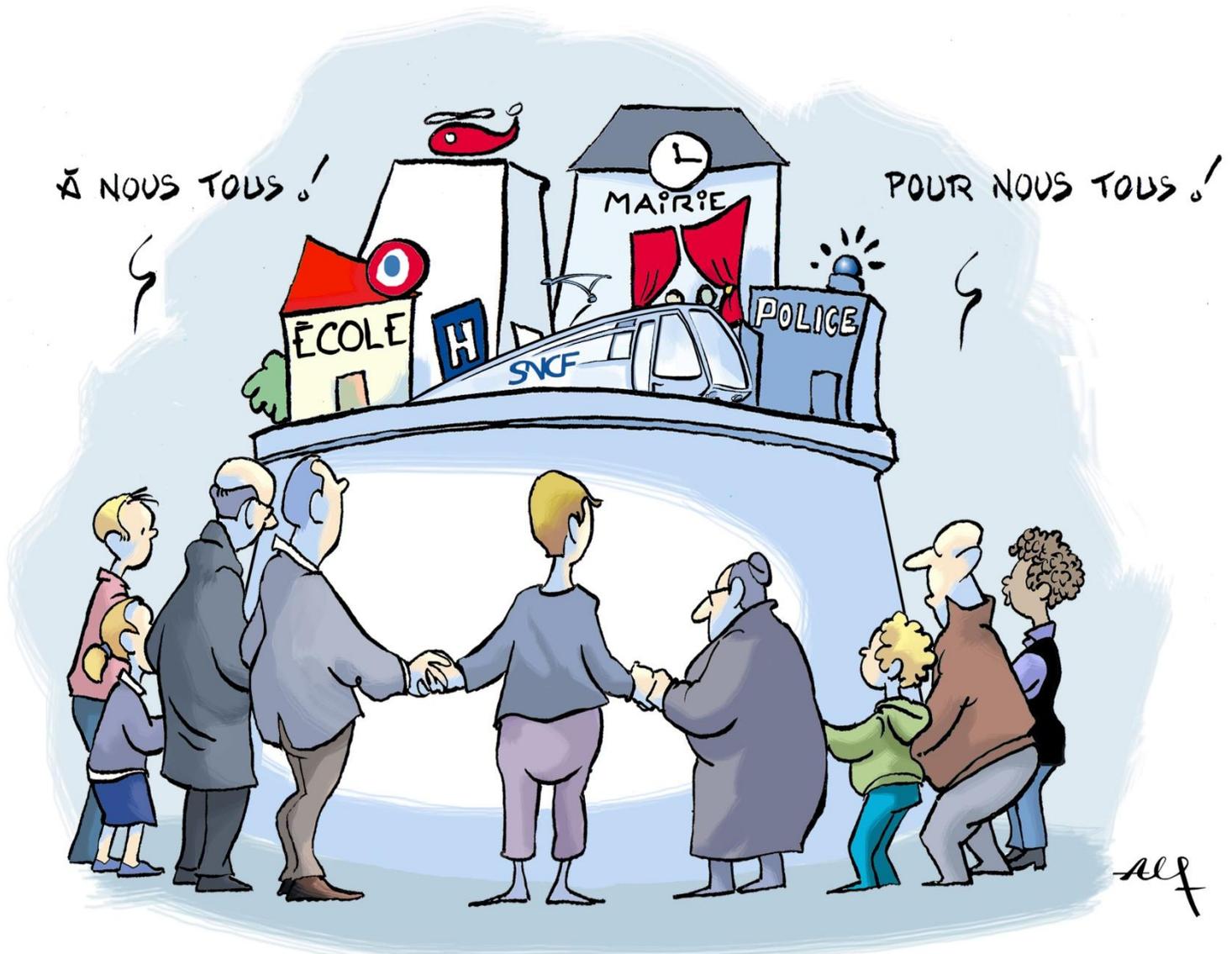
Compte tenu de la structuration juridique particulière, nous vous demandons l'accès aux facilités de circulation pour les cheminots actifs, retraités et ayants droit du GPF SNCF sur cette ligne.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Roger DILLENSEGER**

Secrétaire Général

# Le Service Public, c'est...



Le Service Public me tient à cœur !

